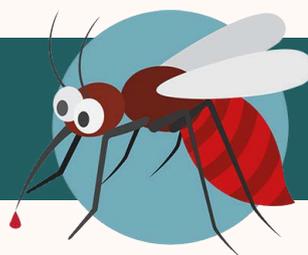


DOSSIER DE PRESSE

RECRUESCENCE DES CAS DE DENGUE

PREVENTION DENGUE



La dengue circule en Guadeloupe et dans plusieurs territoires de la Caraïbe

**VOUS ARRIVEZ ICI OÙ
LE VECTEUR EST PRÉSENT**

**VOUS AVEZ
LES SYMPTÔMES SUIVANTS :**
Fièvre, douleurs musculaires,
maux de tête, fatigue.

Vous avez peut-être
la dengue. Consultez
rapidement un médecin.

DANS TOUS LES CAS, ÉVITEZ DE VOUS FAIRE PIQUER PAR DES MOUSTIQUES.

Portez des
vêtements longs

Dormez sous
une moustiquaire

Utilisez des répulsifs (crème,
spray anti-moustiques...)



INFO : 0590 99 99 66
www.ars.guadeloupe.sante.fr

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Selon Santé Publique France, en Guadeloupe, la situation épidémiologique pour la dengue ces dernières semaines requière une forte attention :

- Dépassement du seuil épidémique **depuis neuf semaines** (Semaine 32 = 1^{ère} semaine d'août 2024).
- En ville, augmentation du nombre de consultations médicales depuis cinq semaines, avec pour exemple, **plus de 260 cas cliniquement évocateurs de dengue** la semaine du 16 septembre,
- Plus de **80 cas biologiquement confirmés par semaine**, depuis mi- août 2024,
- **Le sérotype¹ 3** est le sérotype le plus représenté :

Vigilance accrue suite à l'identification du sérotype 3.

Pour rappel, depuis le début de la surveillance épidémiologique de la dengue, en Guadeloupe, il n'y a jamais eu d'épidémie dont le sérotype majoritaire était le sérotype 3.

La population est donc considérée comme « naïve » face à la souche qui circule actuellement dans le département.

Sérotype

Les souches du virus de la dengue se répartissent en quatre sérotypes distincts : DENV-1, DENV-2, DENV-3 et DENV-4. L'immunité acquise en réponse à l'infection par l'un des sérotypes confère une immunité protectrice contre le sérotype infectant mais pas contre les autres sérotypes.

I LES BONS GESTES



Éliminez les eaux stagnantes



Remplacez l'eau des coupelles des fleurs et des plantes par du sable humide



Videz et retournez tous les contenants (fûts, vases, déchets) inutilisés.

L'application de ces recommandations est l'affaire de tous.

Préservez ensemble notre santé.

ARRÊTONS LES MOUSTIQUES !



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CAS DE DENGUE DÉCLARÉS

Ces dernières semaines, en Grande Terre comme en Basse Terre, plusieurs communes sont concernées plus particulièrement par une recrudescence de cas de dengue : **le Gosier**, les **Abymes**, **Baie-Mahault**, **Petit-Bourg**, Lamentin, **Saint-François**, **Basse-Terre**, Sainte-Anne et **Saint-Claude**.

La période d'hivernage et les conditions climatiques de ces dernières semaines ont été favorables à la prolifération des moustiques, partout dans l'archipel.

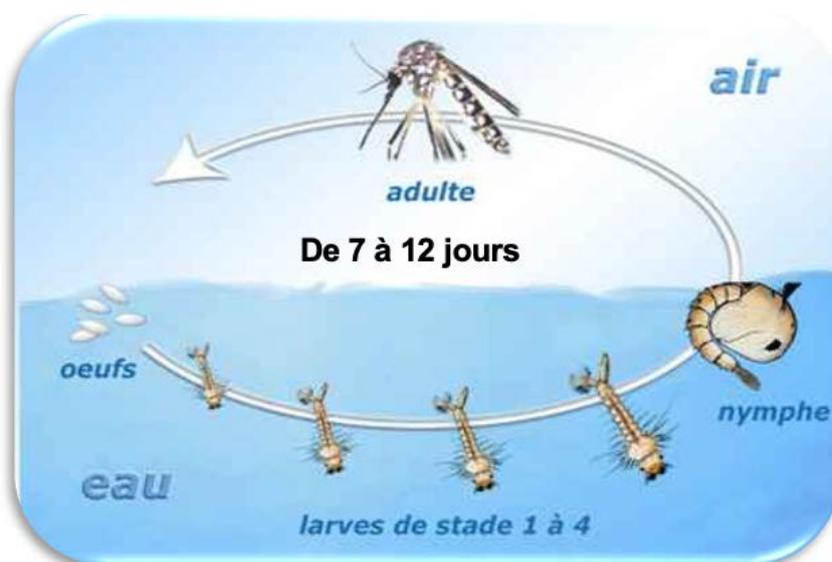
ENQUÊTE ENTOMO-ENVIRONNEMENTALE

Le Protocole de surveillance d'Alerte et de Gestion des épidémies (PSAGE) prévoit qu'une enquête soit réalisée chez les malades atteints par la dengue.

Actuellement, ces enquêtes concernent prioritairement des interventions pour les personnes atteintes du sérotype 3, lorsque le sérotype est connu. Une prospection entomologique (la recherche des gîtes larvaires de moustiques) est entreprise au domicile du patient et dans l'environnement proche (maisons voisines). Car dans certains cas, si pas ou peu de gîtes larvaires de moustiques sont mis en évidence au domicile du patient, la contamination par la pique de moustique peut se produire du fait de l'existence de gîtes larvaires positifs provenant du voisinage proche mais aussi dans d'autres lieux fréquentés récemment par le patient (travail, établissement scolaire pour un enfant par exemple, site d'activité de loisirs...).

RAPPEL

L'*Aedes aegypti* se reproduit dans des récipients contenant de l'eau plutôt claire que l'on appelle gîtes essentiellement artificiels créés par l'homme ou liés à l'activité humaine (objets divers, dessous de pots, vases à fleurs, déchets de consommations, fûts, gouttières, citernes...). Entre 7 à 12 jours suffisent entre la ponte de l'œuf et le moustique adulte volant pour son développement.



LES MOYENS DE PRÉVENTION : COMMENT SE PROTÉGER ?

En sus des recommandations habituelles pour préserver son environnement proche de site de ponte des moustiques (les 3 gestes simples : jetons, couvrons, vidons), l'usage de protections individuelles est vivement recommandé au quotidien et encore plus dès l'apparition des symptômes pour le patient et son entourage :

- Utilisation de répulsifs corporels ou textiles (demander conseil à son pharmacien),
- Port de vêtements amples et longs de couleur claire toute la journée,
- Utilisation d'une moustiquaire lors des siestes et la nuit.

Les traitements insecticides intra domiciliaires réalisés par l'ARS (sur la base de critères très spécifiques) sont efficaces et ciblent très spécifiquement les moustiques potentiellement infectés dans les habitations impactées par des cas de dengue. La lutte mécanique (effectuée par chacun à son domicile) reste le meilleur moyen de limiter la multiplication des moustiques.

ACTIONS DES PARTENAIRES : MISSIONS DES COLLECTIVITÉS

Compétences des collectivités : vis-à-vis des usagers

Lors de l'enquête environnementale, un bilan des éléments et situations non conformes détectés et étant favorables à la prolifération du moustique vecteur *Aedes aegypti* dans le quartier ou à proximité du malade est transmis aux collectivités pour actions correctives durables.

Les collectivités doivent assurer en continu l'enlèvement et la gestion des déchets métalliques, pneumatiques et encombrants, déchets privilégiés pour sa reproduction par les moustiques.

Compétences des collectivités : les Établissements Recevant du Public

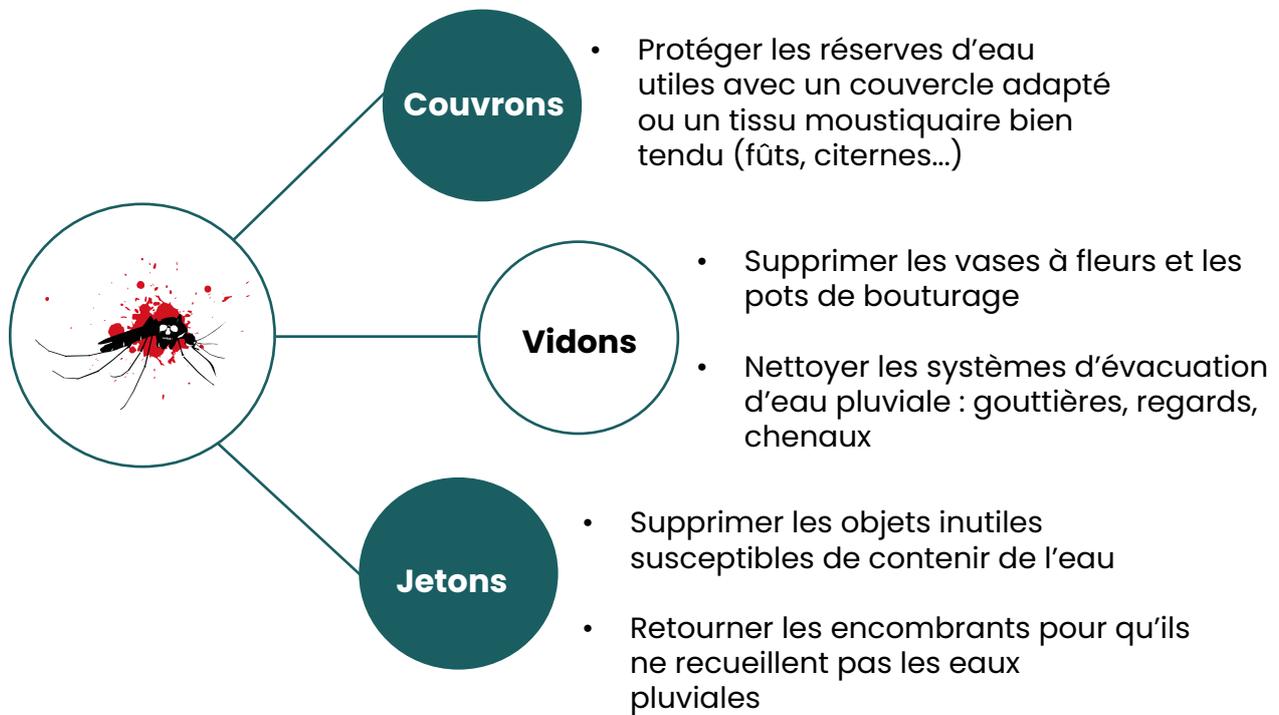
Par ailleurs les collectivités doivent mettre en place les mêmes recommandations d'usage que les particuliers dans les Établissements Recevant du Public de leur territoire : **jeter, couvrir, vider.**

La mobilisation de la population et des collectivités doit être permanente.

Elle doit s'appuyer sur une vigilance régulière et rigoureuse de tous en raison de la diversité des gîtes larvaires qui est accrue en période pluvieuse.

Le rappel des bons gestes de prévention en matière de lutte contre les moustiques est indispensable.

La suppression active des récipients inutiles et la protection de réserves d'eau doivent être privilégiées.



Grâce à ces efforts collectifs de destruction de gîtes et de protection individuelle (répulsifs et vêtements longs...) combinés aux actions des collectivités, nous pourrons ENSEMBLE préserver notre santé et lutter contre la multiplication des moustiques.



CONTACT PRESSE

Loïc BAUDUIN
0690 96 24 22

ars.guadeloupe@citronmer.com